



COMMUNIQUÉ

VIASANTÉ aux côtés des sinistrés

VIASANTÉ, la mutuelle d'AG2R LA MONDIALE, dans le respect de ses valeurs d'entraide et de solidarité, se mobilise pour venir en aide à ses adhérents sinistrés.

Face à la catastrophe naturelle qui a frappé l'Aude, la Mutuelle leur facilite l'accès à son dispositif d'action sociale en simplifiant exceptionnellement leurs démarches.

Ainsi, les personnes confrontées à des dépenses de santé non remboursées ou avec un reste à charge important (ex : perte de lunettes, de prothèses dentaires ou d'audioprothèses, de documents liés à leur contrat...) peuvent se rendre dans leur agence de Carcassonne où ils seront accompagnés.

La mutuelle organise également plusieurs permanences sociales dans les mairies.

Nos collaborateurs seront présents aux dates suivantes à :

VILLALIER : 20/11 de 9h30 à 12h

ARAGON : 22/11 de 9h30 à 12h (+14h à 17h si nécessaire)

CONQUES-SUR-ORBIEL : 23/11 de 9h30 à 12h

LEUC : 26/11 de 9h30 à 12h

VILLEMOSTAUSSOU : 27/11 de 9h30 à 12h (+14h à 17h si nécessaire).

SAINT-HILAIRE : 28/11: 9h30

COUFFOULENS : 4/12: 9h30 – 12h00.

Plusieurs autres permanences auront lieu dans de nouvelles communes.

Rendez-vous sur le site www.viasante.fr pour les connaître.